



Compte rendu de la réunion Equipe Technique Régionale du 19 décembre 2017 à Olivet.

Présents : Romain DORANGE (Chartres Handisport Loisirs), Julie BOURGEOIS (CDH 37), Titouan PINEAU (CDH 45), Franck GUIBERT (CDH 41), Damien BEAUJON (CRH)

Excusés : Jean Marie MASSY (CRH), Emeline DUSSART (CDH 45), Pauline GUET (Chartres Handisport Loisirs)

Début : 10h00

1°) Stage JAP / stage multisports 2018 :

**Dates** : 27, 28 février / 1<sup>er</sup> mars au CRJS de Chartres  
12 jeunes potentiels

**Missions de l'ETR :**

- Gestion des tests et bilan du JAP
- Échange avec les référents des disciplines sur les séances effectuées
- Encadrement des séances multisport selon les activités proposées : sport collectif, sport de raquette, sport aquatique, sport d'opposition, sport individuel ou autres propositions. Revoir l'intitulé en proposant tout simplement : « Citez le(s) sport(s) souhaités durant le stage »
- Responsabilisation sur l'organisation, Elaboration des fiches techniques, encadrement. Damien ayant informé l'ETR de son départ, courant 1<sup>er</sup> trimestre 2018, à la Fédération Française Handisport pour être en charge du sport sourd, ce dernier souhaite que l'ETR puisse prendre en main l'organisation du stage JAP en cas de départ. Il informera en temps et en heure et accompagnera les techniciens sur les missions déléguées. Après discussion, Titouan sera sur le bilan via la téléprocédure de la DRDJSCS, le bilan stage se fera, sur place, avec l'ensemble des techniciens de l'ETR, l'emploi du temps sera organisé par Franck et la coordination du stage par Romain et Julie.

## **Matériels à voir au 16 janvier.**

Athlétisme : Fauteuils (CDH 37 ? et / ou CDH 45 ?), coupelles (CRHC), haies, lattes (CRJS)

Natation : Fauteuil mise en accessibilité (natation)

Tennis de Table : Raquettes, balles (com TT, CRHC)

**Vie quotidienne sur le lourd handicap stages février** : accompagnement des jeunes ayant besoin de se changer dans la vie de tous les jours, aller au toilette ... Le CRHC accompagnera en ce sens, Damien se charge d'évaluer le cout de la personne car c'est un accompagnement 24h/24h.

## 2°) Formation :

**Abécédaire** : Tours : 03-10 FEVRIER / 28-29 JUIN

Difficulté à remplir les sessions : voir 2 types de schémas pouvant éventuellement améliorer les inscriptions :

- A destinations des Professionnels :  
Format 2 jours consécutifs
- A destinations des Bénévoles :  
Format semaine (fractionné 2h / semaine par ex), week end

Le CRH ayant signé une convention avec Formasat, ce dernier sera amené à intervenir sur des abécédaires aux dates suivantes à Orléans, l'ETR étant sollicité pour cette intervention :

- 12-13 mars 2018 pour les groupes 1 et 2
- 14-15 mars 2018 pour les groupes 3 et 4
- 11-12 juin 2018 pour les groupes 5 et 6
- 13-14 juin 2018 pour les groupes 7 et 8

Cqh APT :

- 6 - 7 mai 2019
- 13 - 14 mai 2019
- 20 - 21 - 22 - 23 mai 2019

L'ETR souhaite harmoniser les dates d'abécédaires en fonction des dates proposées par les régions limitrophes. Elle propose également de prévoir une réunion au 1<sup>er</sup> semestre 2018 afin d'harmoniser le contenu de l'abécédaire sur l'ensemble des départements. L'idée étant de proposer une spécificité à chaque technicien permettant d'offrir un panel d'expérience plus élargie et favoriser une dynamique ETR sur cette formation.

## 3°) Questions diverses :

- Information sur les manifestations départementales pour diffusion (FFH, réseaux sociaux...)
- Journée territoriale 22 janvier à Orléans organisée par la DRDJSCS
- Aide des Scouts sur des actions handisport

- Prochain rdv le 16 janvier 2018 à 10h au CRJS de Chartres

- FFH / 5 février : séminaire inter-region

Julie BOURGEOIS (CDH37) : Nombre de CTFR en Région. Réponse : A ce jour, un seul (Gwenaël LANNE PETIT en athlétisme). Possibilité de faire remonter des personnes potentielles auprès du CRHC

#### 4°) Partage de savoir :

Temps d'intervention de chaque technicien afin de transmettre son expertise sur un axe de développement réalisé sur le terrain et dont la pérennisation de cette action peut permettre aux autres membres de l'ETR de s'imprégner de la méthodologie employée pour ensuite la mettre éventuellement en place sur son territoire.

CDH 41 : Action sur le sport Scolaire : Intégration des ULIS par le Handisport

CDH 37 : Action sur le sport Scolaire : politique de réseau

CDH 45 : Relation avec les centres spécialisés

CHL 28 : Développement des activités avec le lourd handicap

Fin de la 1ere partie à 12h15 puis reprise à 13h30

#### 4°) Partage de savoir (suite) :

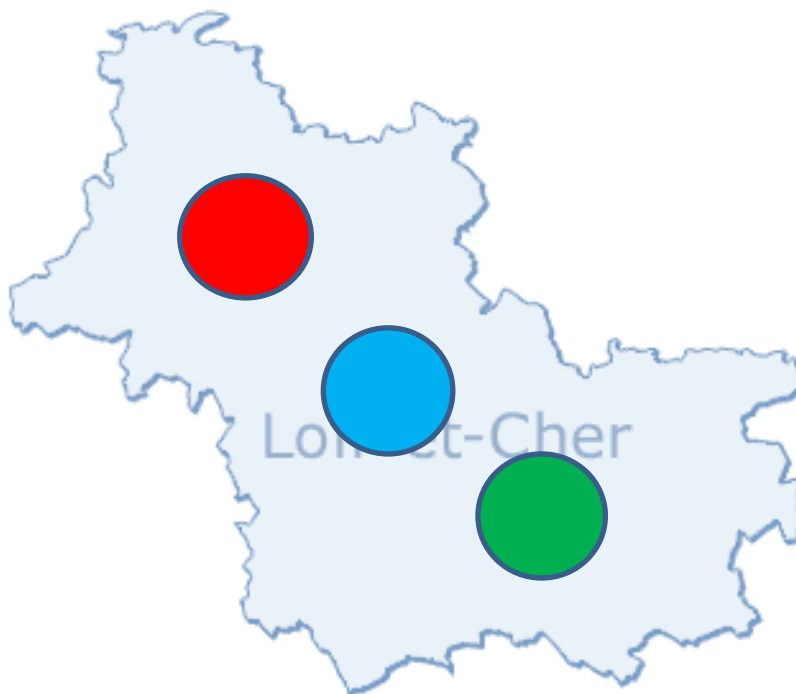
**CDH 41 : Action sur le sport Scolaire : Intégration des ULIS (handicap moteur) via le Handisport**

Pourquoi :

- **Trouvez des jeunes potentiellement intéressés par le sport**
- **Facilité la partie organisationnelle de mise en relation sport et jeunes** (mise en pratique de 1 heure dans les collèges, donc possibilité de bénéficier des locaux sportif disponible pour l'établissement)
- **Faire la passerelle entre sport à l'école et sport en club** : On donne l'envie pendant les séances, donc les jeunes ont plus de chance de vouloir poursuivre en club.

Comment :

- Travail de repérage de toutes les ULIS du département
- Contact avec les directeurs d'établissement pour présenter le projet
- Mise en place de séance test avec le prof d'EPS référent de l'établissement. (travail en fonction des élèves présents pour prouver la relation du besoin : pathologie/sport proposés). Les évaluations sont gérées par le professeur d'EPS
- Mise en commun entre plusieurs établissements du temps de sport (main mise sur la disponibilité des créneaux en gymnase)



#### Zone Rouge:

- Trois établissements : deux collèges à Vendôme, un à Montoire
- 8 jeunes potentiels
- Pour l'instant pas de créneau actés, encore en travail pour une mise en place en 2018

#### Zone Bleu:

- Trois établissements : deux collèges à Blois, une école à Vineuil
- 17 jeunes potentiels
- Une heure par semaine le lundi, les trois établissements sont mélangés pour former un groupe de 15

#### Zone Verte:

- Trois établissements : deux collèges à Romorantin, un à Salbris
- 7 jeunes potentiels
- Pour l'instant pas de créneau hebdomadaire, avec un collège 6 séances à l'année pour deux jeunes, encore en travail pour une mise en place en 2018 d'un créneau partagé avec au moins les deux établissements de Romorantin, on étudie la possibilité d'intégrer Salbris

#### Résultat en chiffres :

- Zone rouge : pas encore de résultat
- Zone bleu : 3 jeunes la première année puis 15 jeunes la 3ème année (6 font maintenant du sport en club)
- Zone Verte : 1 jeune la première année, 2 cette année, 5 espéré l'an prochain. (2 font maintenant du sport en club)

Une convention est établie avec une tarification et une demande de ne pas dispenser ces jeunes sur les activités proposées.

### **CDH 37 : Action sur le sport Scolaire : politique de réseau**

Démarche engagée par le CDH37: les objectifs

- ✓ passer du droit à la dispense au droit à l'enseignement de l'EPS
- ✓ créer un réseau performant de tous les acteurs qui gravitent autour du jeune

Types de pratiques scolaires :

**EPS** : « **former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué** »

**Sport partagé** : « **Intégrer les élèves en situation de handicap (tout handicap confondu) aux actions de l'UNSS** »

L'UNSS s'organise sur 3 pôles:

- le pôle compétition (rencontres à but compétitifs)
- le pôle responsabilisation (formation des jeunes officiels)
- le pôle promotion (développement de la pratique sportive chez les plus jeunes et les moins expérimentés)

EPS: un enseignement / une pratique personnelle

Personnes ressources:

- ✓ Conseil départemental service éducation
- ✓ Responsable AVS
- ✓ Référents EPS

Autour du jeune:

- ✓ Chef d'établissement
- ✓ Médecin et/ou infirmière scolaire
- ✓ Equipe EPS

UNSS: pôle compétitif sport partagé: pratique mixité handi-valide

Tableau de correspondance classification	
Dénomination FFH	Dénomination UNSS
	C0
D4 Déficients visuels et auditifs	C1
D3	C2
D2 et F3	C3
FE, F1, F2, D1	C4

**Moyens mis en place**

- ✓ Travail amorcé avec le CDH41 car projets de développement axé sur la priorité développement de la pratique jeune et proximité géographique
- ✓ Conseil Départemental 37 secteur scolaire: des perspectives= journée commune, communication intensifiée, des lieux de pratique accessibles

- ✓ Formation spécifique enseignants EPS
- ✓ Formation AVS
- ✓ Prise de contact avec FFH secteur jeune
- ✓ Prise de contact avec ligue Rhône-Alpes en avance sur le dossier
- ✓ Participation aux journées sport scolaires mais avec volonté d'adaptation des ateliers pas un atelier de sensibilisation
- ✓ Proposition d'aide aux enseignants d'EPS sur adaptation du cycle EPS
- ✓ Campagne de sensibilisation auprès du secteur médical / des parents et des enseignants pour lutter contre la dispense automatique

L'USEP 37 ne souhaite pas harmoniser des actions handi avec le CDH 37. L'un des objectifs principaux du CDH 37 est de développer le réseau.

### **CDH 45 : Relation avec les centres spécialisés**

L'idée est de créer un réseau entre les établissements en proposant des actions communes (journées départementales sarbacane, boccia, journée départementale hiver / été...). La démarche présentée est de mettre en place un temps simplifié puisque les établissements n'ont pas de professionnel du sport.

Pour y arriver, le CDH assure une journée test comme journée d'accroche pour ensuite obtenir une convention tarifaire et un panel d'activités en lien avec le handicap présenté au sein de l'établissement. Pas de licence prise sauf sur les activités de sarbacane et de boccia.

### **CHL 28 : Développement des activités avec le lourd handicap**

L'importance d'avoir un personnel (professionnel, bénévoles) autour de la personne ayant un lourd handicap pour favoriser l'envie de pratiquer. Sans ces paramètres, il est très difficile de pouvoir la motiver. Il faut toujours prouver auprès des instances, l'utilité de l'accompagnement de ces personnes et l'importance d'avoir un professionnel du secteur (APA ou Diplôme d'Etat Handisport) pour animer et gérer des bénévoles mais surtout les sportifs atteints d'un lourd handicap.

A partir de ces différentes présentations, ils s'avèrent que le secteur formation est au centre des préoccupations. Ce secteur permet le développement des actions au niveau départemental et indirectement au niveau régional en s'appuyant sur un élargissement de réseau via les personnes formées. L'idée également de créer des contenus pédagogiques pour la formation APT (difficulté à récupérer les contenus via le CNFH car 2 régions (Rhône Alpes / Auvergne et Occitanie) se sont appropriés les éléments) en incluant un module sur « comment créer une section handisport » (si ce dernier n'est pas conçue). Pour maintenir un niveau d'adhésion de ces stagiaires, proposition de mettre en place annuellement une journée de « recyclage » avec une activité sportive précisée en format théorique / pratique. Proposition également de nommer un référent, au sein de l'ETR, sur le secteur formation, sport scolaire ou d'autres thèmes ayant un intérêt commun sur le territoire régional.

L'interrogation se pose sur le moyen terme à savoir si le mouvement handisport n'aura plus qu'à gérer ce type du public et laisser filer les autres handicaps vers les fédérations homologues (impact sur les subventions publics et sur le nombre de licenciés) ainsi que les postes d'agents de développements devant intervenir avec une vision plus "sociale" que sportive.

Tous ces éléments démontrent la bonne volonté marquée des employeurs CDH et Chartres Handisport sur la mise à disposition des agents lors des réunions ETR. Un besoin de rencontres avec les élus de chaque entité pour permettre d'harmoniser les fonctionnements départementaux et s'assurer d'une avancée commune

Fin: 15h00

**Rdv fixé le mardi 16 janvier à 10h00 au CRJS de Chartres.**